

P.V. de la Commission Labellisation du 7 avril 2015 à Montpellier

Etaient présents :

- Michel PRECLOUX, Président de la Commission Formation,
- Jean-Paul HERNANDEZ, assistant du Président de la Commission Formation
- Gérard NURIT, 1^{er} Vice-Président Délégué
- Jean-Marie APPENZELLER, 2^o Vice-Président Délégué
- Marc CRUBELLIER, Président CD 34
- Jérôme RABAGLIA, Secrétaire Adjoint
- Gérard VERNEREY, Trésorier
- Thierry JAMET, CTSC
- Jacky VAYEUR, Président du comité régional.

Etait excusé :

- Dominique TRAIN, Secrétaire Général

La séance est ouverte à 10 heures

Le but de cette réunion est d'élaborer comme les années précédentes la liste des clubs structurés, d'étudier les dossiers en cours de demande de label, label nouveau ou supérieur et en reconduction et de commencer à instruire méthodiquement la définition des aides à valider en fin de saison 2015.

→ Liste des clubs structurés 2015 :

Classement des clubs en fonction de leur pratique, niveau et activités :

| Niveau 1 (National) | Niveau 2 (N2/IR) | Niveau 3 (R et D) | Autres |
|---------------------------|-------------------------|-----------------------|-------------------------------|
| NAUTIC CLUB NÎMES | AC TRÈBES | CN LIMOUX | AC DE LA GARDONNENQUE |
| CN CÉVENNES ALÈS | CN NARBONNE | FRONTIGNAN NO | LR WATER POLO |
| MONTPELLIER ANUC | CN CARCASSONNE | EVEIL MENDE NATATION | DPPA DAUPHIN DE LOZERE |
| ASPTT MONTPELLIER | BEAUCAIRE AQUATIC CLUB | CN FONT-ROMEUF | PAULIGNAN MINERVOIS NAT |
| CANET 66 NATATION | LAUDUN L'ARDOISE A.C | AQUA SPORT ST-CYPRIEN | A S C BEZIERS NATATION |
| MONTPELLIER PAILLADE | CN BÉZIERS | CN CASTELNAUDARY | CERCLE NAGEURS D'ATLANTIE |
| CERCLE NAGEURS ST CYPRIEN | CN LUNEL | AC DE COURNONTERRAL | CORBIERES MINERVOIS NATATION |
| MONTPELLIER WATER POLO | CA PÉZENAS | O.NARBONNE MN | CLUB DE PALMES DE MONTPELLIER |
| SETE NATATION EDD | CNS ST-ESTÈVE | AS VILLENEUVE | CLUB d'ETE |
| DAUPHINS FC SÈTE | MONTPELLIER NAT'SYNCHRO | AASS NATATION AGDE | ASSOC SPORTIVE SALINDRES |
| DOCKERS CLUB SETOIS | AQUA SYNCHRO 66 | DAUPHINS DE CLERMONT | LE BOULOU NATATION |
| | SETE NATATION EDD | | THUIR NATATION |
| | | | ASSO.NAUTIQUE ST GILLES |
| | | | CERCLE NAGEURS CERETANS |
| | | | NC VIGANAIS |
| | | | BEDARIEUX NAUTIC CLUB |
| | | | CERCLE NAGEURS QUILLAN |
| | | | SP OLYM BAGNOLS MARCOULE |
| | | | CLUB NAUTIQUE MONTREAL |
| | | | AS LA VAGUE LODEVOISE |



→ Liste des clubs labellisés ou reconduit en 2015 :

Les deux clubs suivants demandent pour la première fois un label "Développement" :

| | | |
|-------------------------|------------------------|------------------------------|
| CN Béziers Méditerranée | Développement Natation | Participation interrégionale |
| AC Beaucaire | Développement Natation | Participation interrégionale |

Les deux clubs suivants demandent le label "club Formateur"

| | | |
|---------------|------------------------|------------------------------|
| CN Lunel | Développement Natation | Participation interrégionale |
| AS Synchro 66 | Développement Synchro | Participation régionale |

Les trois clubs suivants demandent un label "national ou international" :

| | | |
|-------------------|--------------------|-------------------------|
| ASPTT Montpellier | Formation Natation | Participation Nationale |
| CNC Alès | Formation Natation | Participation Nationale |
| Canet 66 Natation | Formation Natation | Participation Nationale |

Après étude des dossiers et vérification des données des labels, la liste des labels 2015 des clubs acceptés et reconduits, sous réserve, est la suivante :

| Club | Label régional | Observation |
|-------------------------|--------------------------|------------------------------|
| AS Cournonterral | Animation Natation | Participation Départementale |
| SO Bagnols sur Cèze | Animation Natation | Participation estivale |
| CN Béziers Méditerranée | Développement Natation | Participation interrégionale |
| AC Beaucaire | Développement Natation | Participation interrégionale |
| CN Lunel | Formation Natation | Participation interrégionale |
| AS Synchro 66 | Formation Synchro | Participation interrégionale |
| ASPTT Montpellier * | Formation Natation | Participation Nationale |
| CNC Alès * | Formation Natation | Participation Nationale |
| Canet 66 Natation * | Formation Natation | Participation Nationale |
| Montpellier Synchro | Formation Synchro | Participation Nationale |
| CN Saint Cyprien | Label National - Synchro | Participation Nationale |

* Dossier label National en cours de demande

LES PRÉREQUIS DE LA LABELLISATION

Pour obtenir un label, le club doit répondre à des pré-requis. Les labels sont décernés par la Fédération Française de Natation : comité régional ou fédération.

- Tous les adhérents du club sont licenciés à la Fédération Française de Natation
- Le club est affilié à la Fédération Française de Natation
- Le club est agréé Ecole de Natation Française

CHARTRE DE LA LABELLISATION

Un club labellisé :

- Satisfait aux pré-requis et aux conditions minimales du label à l'ouverture ;
- S'engage à satisfaire à toutes les conditions du label aux échéances mentionnées ;
- S'engage à participer à la vie fédérale ;
- S'engage à fournir chaque saison, les renseignements nécessaires au suivi et au maintien de son label.

QUELQUES PRINCIPES :

Sous réserve du respect du cahier des charges, les labels sont décernés pour une olympiade. Le club doit satisfaire aux conditions ci-dessous :

- Echéance « à l'ouverture » : justifier au cours de la saison sportive précédant la demande ;
- Echéance « dès la première année » : au cours de la première saison sportive d'obtention du label ;
- Echéance « à terme » : jusqu'au 15 septembre suivant les jeux olympiques.

Dans le cadre des labels « formateur », « national », « international », le label est délivré dans une discipline parmi : Natation Course (NC) - Eau Libre (EL intégrée à la Natation Course) - Natation Synchronisée (NS) - Plongeon (PL) - Water-Polo (WP) ;

- Un club ne peut prétendre qu'à un seul label par discipline dans le domaine compétitif.
- Un club peut prétendre à plusieurs mentions dans le label « animation » à chaque saison sportive ;



- Un club peut changer de label « compétitif » à chaque nouvelle saison sportive au cours de l'olympiade ;

Tous les clubs labellisés dans le champ compétitif peuvent solliciter l'obtention d'un label « animation » dans une ou plusieurs mentions ;

Les labels « animation », « développement » et « formateur » sont attribués par les comités régionaux sur proposition de la commission de labellisation régionale (élus, CTS, ...) ;

Les labels « national » et « international » sont attribués par la Fédération sur proposition de la commission de labellisation fédérale ;

En cas de litige dans l'attribution d'un label, les dossiers seront traités en dernier recours par la commission de labellisation fédérale.

Il sera demandé aux Présidents des clubs de justifier sur l'honneur que tous leurs adhérents sont licenciés ainsi que leur activité de fonctionnement en nous communiquant leur nombre de licenciés, nombre d'éducateurs BF/entraîneurs et nombre de créneaux horaires alloués à la structure.

→ Aide aux clubs

Sont reconduites uniquement, les aides suivantes destinées à tous les clubs, **en fonction des moyens financiers** :

- Aux frais de déroulement de l'Assemblée Générale Annuelle et des membres de toutes les commissions...
- Aux départements

→ Aides prioritaires aux clubs labellisés

Les aides suivantes uniquement seront destinées et attribuées aux clubs ayant demandé un label, selon le principe identique à celui appliqué l'année passée et **en fonction des moyens financiers**, issus des fonds propres du comité régional :

- Aux différents collectifs définis en fonction des résultats 2015, afin d'encourager le développement vers l'accès au haut niveau, aides affectées aux clubs des compétiteurs pour l'organisation de stage, la préparation et la participation aux championnats de France des nageurs, ondines et poloïstes.
- A l'encadrement
- Au développement du Savoir Nager « *Opération estivale*, réalisée en collaboration avec le Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et la de Vie Associative »
- Aux clubs supports organisant des compétitions nationales et interrégionales.

Les orientations suivantes seront aussi prises en charge partiellement ou totalement et affecter aux clubs labellisés :

- De la licence
Ce sera une ristourne à déterminer sur la licence soit sur la même base que l'an dernier soit en pourcentage.
- Des formations aux brevets fédéraux
Par des tarifs préférentiels et/ou un financement aux formations fédérales (même principe que l'an dernier 1/3)
- Des frais d'engagements aux compétitions régionales ou fédérales
Ce serait un retour de 2 euros par engagements sur les compétitions suivantes :
Meeting nationaux de Nîmes et Montpellier
Championnats N2 été
Championnats régionaux d'été qualificatifs
Championnats de France N1
Championnats de France Minimes
Championnats de France 16 ans et plus
- Des frais de déplacement et résultats aux épreuves régionales ou fédérales en bassin 50m
* Résultats à calculer à partir de la répartition d'une prime pour participation régionale, interrégionale et au niveau national



* Déplacement à calculer à partir du nombre de nageurs déplacés sur les compétitions régionales, interrégionales et nationales au tarif de 30,00 € pour les compétitions nationales citées ci-dessus, 17,00 € pour les interrégionales et 5,00 € pour les régionales.

Nota :

1.- Les aides seront versées uniquement aux clubs labellisés présents à l'Assemblée Générale Annuelle.

2.- Les clubs à labels nationaux ou internationaux ne percevront pas l'aide sur les engagements nationaux.

3.- La Politique d'accompagnement des clubs labellisés par le siège fédéral est :

→ **CLUBS LABELLISES ANIMATION, DÉVELOPPEMENT OU FORMATEUR**

Aide à la licence :

- Remise de 5 % sur la part fédérale de la licence

Aide à la communication :

- Kit de communication : diplôme, kakemono
- Promotion du club sur le site internet fédéral
- Courrier auprès des partenaires institutionnels du club

→ **CLUBS LABELLISES NATIONAL OU INTERNATIONAL**

Aide à la licence:

- Remise de 20 % sur la part fédérale de la licence

Aide au fonctionnement sportif :

- Remise de 50 % sur les droits d'engagements aux compétitions nationales (Natation course, natation synchronisée, plongeon)
- Remise de 20 % sur les droits d'engagements aux compétitions nationales en water-polo

Aide à la communication :

- Kit de communication : diplômes, banderole et bêche
- Promotion du club sur le site internet fédéral
- Courrier auprès des partenaires institutionnels du club

Aide à la formation :

- Prise en charge de 3 stagiaires/par an sur une formation BF4 ou BF5

→ **Communication**

Les membres de la commission regrettent le désengagement des clubs dans le domaine de l'organisation de manifestations ayant trait à mobiliser, à se faire connaître et à montrer aux municipalités les valeurs de nos engagements. Les actions à primer étaient ou sont : La Nuit de l'Eau, Toute la Ville Nage, Savoir Nager, Nagez forme Santé et Apprendre à Nager...

D'autre part, les membres présents conviennent de rappeler comme chaque année de :

- Demander aux clubs et comités départementaux de vouloir bien faire figurer les aides régionales très visiblement dans leurs comptabilités.
- Demander aux départements et à la commission coopération interne de diffuser, communiquer afin d'agir pour créer un environnement favorable au développement de la labellisation et créer la cohésion à tous les niveaux.
- Répondre aux attentes des différents acteurs de terrain en valorisant les services aux clubs affiliés et labellisés afin de fédérer d'avantage
- Présenter nos actions sous forme de tableaux et de graphes comme fait en 2013 et 2014

→ **Rappel :**

L'éveil aquatique 0-6 ans, l'Ecole de Natation Française, le Nagez Forme Santé, l'Aquaform, le Nagez Grandeur Nature, l'Opération Savoir Nager, Apprendre à Nager, etc. sont autant de programmes et d'activités qui permettent l'accueil de tous au sein des clubs FFN.

La séance est levée à 12 heures 15

